IMMATERIALITE DE L'INTELLECT ET IMMORTALITE DE L'AME HUMAINE SELON FRANCISCO SUAREZ

La réflexion de Suárez sur l'immortalité de l'âme humaine, développée dans les chapitres 9, 10, 11 et 12 du livre 1 de la dernière rédaction du traité *De l'Ame*, présente la particularité d'être sans doute la dernière réflexion de Suárez en ce monde. En 1617 en effet, Suárez avait entrepris de réécrire le traité *De l'Ame* qu'il avait composé dans sa jeunesse, probablement en 1573 alors qu'il enseignait la philosophie à Ségovie. Il eut le temps de réécrire les douze premiers chapitres avant d'être, le 11 septembre, interrompu dans son travail par la maladie. Il mourut le 25 septembre 1617. Les chapitres 9, 10, 11 et 12 sont donc ses derniers écrits et ils concernent tous l'âme humaine et son immortalité.

Les conclusions de la part philosophique de cette réflexion sont assez positives. Suárez pense qu'avant même toute démonstration nous possédons des signes nombreux et certains de notre immortalité [1]. La philosophie transforme ces signes en preuves. Mais Suárez estime que, parmi les preuves philosophiques ainsi obtenues, seules deux sont des «démonstrations suffisantes en elles-mêmes»: une des preuves morales et la preuve par l'immatérialité de l'opération de l'intellect [2]. C'est cette dernière argumentation que je voudrais présenter aujourd'hui. Devant être bref, je le ferai en présentant souvent le raisonnement de Suárez de manière abrégée et en donnant peu de références. Dans une étude un peu plus développée, qui paraîtra bientôt, je suivrai de plus près son raisonnement et je donnerai les quelques deux cents références nécessaires pour que le lecteur de Suárez puisse retrouver dans son oeuvre tous les moments de l'argumentation.

La preuve par l'immatérialité de l'opération de l'intellect ne prétend pas démontrer que l'âme humaine ne peut être anéantie d'aucune façon. Une telle démonstration serait d'ailleurs, selon Suárez, impossible, puisque l'âme humaine, comme toute créature, est constamment soutenue dans l'être par la libre volonté de Dieu et qu'il suffit que Dieu cesse de la soutenir dans l'être pour qu'elle s'anéantisse aussitôt. La preuve par l'immatérialité de l'opération de l'intellect veut seulement démontrer que l'âme humaine ne peut subir la mort ou corruption [3]. La mort ou corruption est cet anéantissement qui résulte de la division d'une

1 D.A., l. 1, c. 10, n. 38.
2 D.A., l. 1, c. 10, n. 35.
3 D.A., l. 1, c. 10, nn. 16 et 23.

Universidad Pontificia de Salamanca